

Universités & Territoires

n°137

03/02/2020

Sommaire

● **Page 3** : Un campus dans la Ville ● **Page 4** : Cinquième conférence des stages de l'AVUF : le learning by doing ● **Page 10** : 30 ans de Culture-ActionS : où en est l'action culturelle des Crous ? ● **Page 13** : A Lille, l'Afev consacre une journée à la colocation solidaire ● **Page 15** : Eiffage : Plan Campus à Aix-en-Provence ● **Page 17** : Campus Descartes : une nouvelle résidence unique en France ● **Page 19** : FAGE : une journée dédiée à la jeunesse ● **Page 20** : Navette Jeudi FACile à Pau : un service dédié aux étudiants ● **Page 22** : 17^{ème} Nuit des Etudiants du Monde (NEM) ● **Page 23** : Inscription à l'Université : deux outils pour les étudiants et leur famille ● **Page 24** : Sécuriser le court-séjour



éditorial

Les élections, quelles élections ?!



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

En mars prochain auront lieu les élections municipales, et cette actualité est largement couverte par les médias nationaux et locaux. Les campagnes se lancent enfin et les programmes commencent à garnir nos boîtes aux lettres, les marchés voient défiler les candidats...

Mais dans le même temps, à l'abri des regards du grand public, se déroule aussi une vague d'élections dans les Universités, une grande majorité d'entre elles renouvelant d'abord leurs

conseils centraux puis leurs équipes dirigeantes – présidents inclus.

Ce parallèle troublant, cette indéniable différence de traitement, s'expliquent par deux raisons, et permettent de tracer quelques pistes de réflexion pour l'avenir.

La première raison est simple, et concerne le rapport entre la population et l'Université. Ces élections universitaires se déroulent dans un parfait anonymat, alors même que l'enseignement supérieur a pris ces dernières années une place importante dans la vie de nos concitoyens. Tout d'abord par l'intégration de cette étape dans le parcours de formation de la grande majorité des jeunes d'aujourd'hui. Rappelons que plus de 720 000 bacheliers s'inscrivent en 2019 dans l'enseignement supérieur, via le dispositif Parcoursup (pour une classe

Le 10 juin 2020

Université Paris-Dauphine

Les rendez-vous 2020 de la



santé étudiante

d'âge riche d'environ 800 000 naissances en 2000).

De plus, avec l'autonomie des établissements et le développement de leurs politiques d'attractivité, ces institutions pèsent d'un poids inédit à la fois dans le développement économique des territoires et dans la vie de tous ces jeunes au moment de leur prise d'autonomie : santé, logement, culture, insertion... En outre, avec la montée en puissance espérée de la Formation tout au long de la vie, le retour en formation d'un certain nombre de salariés vers l'enseignement supérieur devrait se concrétiser et s'amplifier ces prochaines années. L'Université, victime de sa démocratisation, est désormais une institution qui concerne toutes les familles.

La deuxième raison est liée aux jeunes étudiants eux-mêmes, et à la démonstration qu'ils font depuis plusieurs années de leur désir de participer au fonctionnement de notre société dès maintenant, plutôt qu'à

l'avenir. Sur les questions de solidarités, de citoyenneté, d'environnement, mais aussi par le succès du dispositif PEPITE, le foisonnement de projets innovants, ils prouvent leur envie de devenir des acteurs des changements et évolutions en cours. Mais dans le même temps, leur investissement concret pour telle cause ou tel projet est inversement proportionnel à leur participation aux élections, comme celle de mars, et encore plus dans celles organisées à l'Université - où les taux de participation dépassent rarement les 10%.

Alors, s'il s'avère complexe de réconcilier les jeunes avec l'exercice de la démocratie formelle - brouille qui interroge plus globalement leur relation à l'offre politique -, l'exercice de la démocratie interne aux universités pourrait devenir un véritable terrain d'expérimentation, à condition d'encourager leur participation concrète au fonctionnement de cette institution. Ô combien importante pour notre (leur) avenir.

D'autant plus qu'au gré des dernières réformes et fusions, le poids des usagers étudiants souffre une baisse constante dans la gouvernance de ces établissements. Associe-t-on les étudiants aux politiques de santé des universités et à la gouvernance des centres de santé ? S'enquiert-on de leur avis sur les modalités de reconnaissance de l'engagement, mises en place depuis la loi de décembre 2016 ? Les accompagne-t-on, ainsi que leurs associations, afin qu'ils participent à la programmation et l'aménagement des futurs campus ?

« *L'expérience étudiante* » est désormais couramment reconnue comme un élément constitutif de la formation des étudiants. Ne limitons donc pas cette dernière à la fourniture de services consuméristes, et profitons au contraire de ce moment démocratique pour imaginer une Université creuset des expériences étudiantes, favorisant la participation et la prise de responsabilité. ■



Les rendez-vous 2020 de la



santé étudiante

2ème édition

10 JUIN 2020

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

Un campus dans la Ville

Le 7 février prochain se tiendra à Villetaneuse une rencontre sur les dynamiques Villes et territoires. Organisée par l'AVUF, elle visera à éclairer et conceptualiser les évolutions du concept de « campus dans la Ville » et à identifier les opportunités et limites que représente un accroissement des coopérations mutuellement avantageuses entre institutions dans tous les domaines.



L'idée d'un campus dans la ville peut paraître décalée dans les communes en périphérie des métropoles, où les implantations universitaires des années 60 et 70, créées pour désengorger les sites historiques, ont longtemps été des enclaves. Sur ces communes, la porosité entre le campus et la ville a souvent été modeste, et l'université perçue comme une source de perturbations et de surcoûts sans contrepartie.

C'est cette situation qui a provoqué en 1993 la création de l'AVUF par Pierre Albertini, maire à l'époque de Mont-Saint-Aignan, une ville qui accueillait alors 20 000 étudiants pour 20 000 habitants. Il estimait nécessaire de voir reconnaître par l'État la charge que représentait pour les communes les allées et venues d'une population extérieure aussi importante. Universitaire lui-même, il a pressenti en même temps que cela pouvait constituer une opportunité de développement territorial, sous réserve d'engager des coopérations, qui n'avaient rien d'évident avant la loi LRU et l'autonomie des universités.

Rapprochements progressifs

Parallèlement à un retour vers la ville d'une partie des activités universitaires, enclenché avec les plans Universités 2000 et U3M, des liens se sont progressivement tissés entre universités et territoires. Des liens facilités dans les grandes villes universitaires traditionnelles ; moins dans les petites communes, dans lesquelles peu d'étudiants - et encore moins d'enseignants-chercheurs - vivaient



en dehors de leurs activités universitaires. Des efforts de rapprochement se sont engagés, les villes prenant conscience du fait que l'université pouvait constituer une ressource, et les universités qu'elles avaient une responsabilité sociale ou sociétale vis-à-vis des territoires où elles sont implantées.

Exemple à Villetaneuse, où le campus universitaire de Paris-13 implanté par l'État dans les années 1970 coupe la ville en deux parties et rassemble 15 000 étudiants pour 13 000 habitants. Après des années de relations délicates, la ville et l'université ont récemment renforcé leurs liens, ce qui a permis de développer des initiatives ou projets communs, en particulier en direction des habitants : projet de maison de santé pluridisciplinaire et universitaire, projet de lycée sur le campus de l'Université, et un cursus de français universitaire...

Parallèlement, Plaine Commune, Établissement public territorial de la métropole du Grand-Paris, a développé pendant plusieurs années des coopérations avec l'université Paris-13 (renommée Sorbonne Paris-Nord), dans le domaine de la culture scientifique et technique et de la valorisation économique. Un effort renforcé par une nouvelle chaire pour les territoires et une fondation, créée il y a quelques mois. ■

Info+

Lieu : Institut Galilée, amphî Euler, Université Sorbonne Paris Nord, 99, av. Jean-Baptiste Clément, à Villetaneuse
Inscription : <http://colloques-avuf.com/inscription.asp>





Cinquième conférence des stages de l'AVUF : **le learning by doing**

Le 13 novembre dernier, au siège social du groupe Banque Populaire se tenait la cinquième conférence des stages - et autres actions de professionnalisation des étudiants - organisée par l'AVUF et JURISUP, sur le thème : "Le learning by doing : opportunités et limites". L'occasion, lors d'une journée très dense en interventions et retours d'expériences, d'aborder ce sujet sous une multitude d'angles variés.



Rappelant que la BPCE accueillait cette conférence des stages « pour la deuxième année consécutive », Sabine Calba, Directrice du développement de Banque Populaire a indiqué en quoi la professionnalisation était « une thématique qui nous concerne tout particulièrement, à la fois en tant qu'employeur » - de 1600 jeunes, dont 50% sont en contrat apprentissage et 45% en contrat de professionnalisation et 5% en stage - « et en tant que première banque des PME, un titre dont nous sommes particulièrement fiers. » D'autant que 4500 jeunes « ont aujourd'hui le statut national d'étudiants-entrepreneurs », pour lesquels « la création ou la reprise d'entreprises est déterminante. » De jeunes « créateurs et créatrices » que la BPCE « accompagne au quotidien. » A sa suite, pour l'AVUF, Maxime Boyer, administrateur national délégué Formation, vie étudiante et

insertion à l'AVUF, est venu représenter sa Présidente Catherine Vautrin, et a parlé d'un « événement important, à la fois d'un point de vue macro, car il s'agit de l'insertion professionnelle de la jeunesse des territoires (...), et plus micro, plus individualisé. » Il a cité à ce sujet le capital social et culturel tel que développé par le sociologue Pierre Bourdieu, en rappelant à quel point le réseau social des parents, de son entourage, joue en particulier à la fois dans l'orientation et la recherche de stages de qualité - aussi, difficile d'ignorer cette question quand on souhaite, en tant qu' élu local, contribuer à améliorer « l'ascenseur social. »

Virginie Sément, Chargée de mission Orientation et Insertion professionnelle et pour la Conférence des Présidents d'Université (CPU), a quant à elle rappelé le partenariat durable de sa structure avec les conférences

des stages, avant de souligner l'évolution positive de la législation... Selon elle, « la professionnalisation est dans l'ADN des universités », et la très forte évolution du nombre de stages dans les cursus « recouvre une très grande diversité de situations. » En outre, « la vive réflexion sur l'aspect juridique du stage a peut-être aussi tendance à occulter d'autres responsabilités plus implicites, qui incombent aux universités comme aux établissements d'accueil », en particulier aux niveaux social et sociétal. Soit une « mission inclusive dans la société », dans le cadre d'une « responsabilité multi-facettes. »

Définitions et éclaircissements

François Rio, Délégué général de l'AVUF, a ensuite tenu à rappeler l'importance du terme de « risque » dans les problématiques liées aux stages, et



sur le fait que « *les risques ne sont pas négatifs, mais bien plutôt, à condition d'être bien calculés, bien appréhendés, absolument nécessaires.* » Il a pris à ce titre l'exemple de l'accueil de publics en *conventions Cifre* par les collectivités territoriales, qui « *relève déjà du learning by doing* » et constitue une prise de risques dont les collectivités sortent grandies. Puis accueilli à la tribune Hervé Wery, Directeur du développement et des partenariats pour Heyme, « *nouvel acteur mutualiste de la protection sociale* » né de la convergence de 7 mutuelles étudiants, afin de parler de la gestion des risques et accidents du stage « *pour l'étudiant, pour l'établissement et pour l'entreprise.* » Ce dernier est revenu sur des points réglementaires et juridiques précis comme : la convention de stage en tant que « *document obligatoire signé entre le stagiaire, l'organisme d'accueil, l'établissement d'enseignement ou de formation* », la gratification, la protection sociale, la responsabilité civile, et un zoom sur le stagiaire en mobilité internationale. Pour lui, la convention de stage constitue « *le carrefour de responsabilités des acteurs.* » Un éclairage important, qui a donné lieu à nombre d'échanges avec la salle.

Afin une nouvelle fois de bien baliser le terrain, François Rio a ensuite invité Stéphanie Devèze-Delaunay, Présidente d'honneur de *Jurisup* et Responsable juridique au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à dresser un panorama des responsabilités respectives entre étudiant, établissement et organisme d'accueil liées à l'année de césure et aux stages. Celle-ci a parlé d'un « *déferlement de textes depuis 2010* » (lois, décrets, arrêtés, circulaires), et veillé à

bien définir à la fois les termes (comme par exemple la différence entre stages obligatoires et facultatifs). Le tout, en abordant également une série de cas particuliers, comme celui où l'étudiant ne dispose pas d'une sécurité sociale, où le tuteur académique a plus de 24 stagiaires, etc.

Troisième intervenante, Mary Senkeo, de l'Agence du Service Civique, a quant à elle abordé la notion de Service civique, interviewée par la même Stéphanie Devèze-Delaunay : un « *programme d'engagement créé par la loi de mars 2010, encadré par le Code du Service National* » plutôt que par celui du Travail ou de l'Éducation, « *afin de renforcer la cohésion nationale et de permettre à tout jeune d'avoir un temps de mixité sociale auprès d'un organisme agréé, via une mission d'intérêt générale de 6 à 12 mois auprès d'une structure administrative, d'une collectivité ou d'un établissement d'enseignement supérieur.* » Un dispositif qui a déjà concerné 400 000 jeunes depuis 2010, et permet de l'acquisition de compétences : pédagogie expérientielle, mobilité apprenante pour les jeunes partant à l'étranger... que les employeurs sont de plus en plus nombreux à déclarer considérer, à niveau de diplômes égal, lors de leurs recrutements. Ce temps a également per-



mis de bien expliciter les liens et différences entre Service civique et SNU, Emploi d'Avenir, Stage ou Apprentissage. Une présentation suivie par le cas pratique du dispositif *Pulpe* à La Rochelle (voir Encadré 1).

Séquences concrètes et analyses générationnelles

Après l'intervention de Cécile Lecomte pour *La Courroie* (voir Encadré 2), la conférence s'est intéressé pendant l'après-midi à toute une série d'illustrations concrètes, d'actions menées depuis plus ou moins longtemps en divers points du territoire, avec toujours la présence de jeunes concernés ou récemment concernés par ces dispositifs. En premier lieu, l'entrepreneuriat étudiant, avec pour cette table-ronde Alain Asquin, Chercheur en Sciences de gestion et Délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant, Pascal Corbel, vice-Président de l'Université Paris-Sud et Clara Lizier, ex-étudiante cofondatrice de *Beautigloo*. Puis, après une séquence dédiée au Volontariat territorial en entreprise (voir Encadré 3), un dernier temps-fort structuré autour de la question de l'engagement associatif et citoyen, avec deux vice-Présidentes d'Université (Laurence Canteri pour l'Université de Lorraine, Enora Lorcy pour celle de Paris-Est Marne-La-Vallée) et Eunice Magado-Lunetta, Directrice des programmes de l'Afev. Autant d'interventions à retrouver sur la [chaîne Youtube de l'AVUE](#).

Pour conclure cette journée, trois acteurs institutionnels sont venus parler de la place et de l'avenir du stage dans une pédagogie évoluant vers le Learning by Doing : Guillaume Gellé, Jacques Fayolle et François Bouchet, respectivement Présidents de la Commission « Formation et Insertion professionnelle » de la CPU, de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et de la Commission « Vie étudiante » de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE). Fort de son expérience d'enseignement depuis 1995, le premier a insisté sur l'intérêt de « rendre l'étudiant de plus en plus acteur de son cursus »,



d'autant que ces derniers en sont de plus en plus demandeurs, à l'heure où « ils se désengagent de plus en plus de la séquence Cours magistraux. » Ceci aussi, selon Jacques Fayolle, face à un monde qui change très vite, « très complexe, face auquel les étudiants veulent un parcours quasiment sur mesure », pendant lequel doit leur être accordé un temps pour « se chercher. » En outre, selon François Bouchet, aujourd'hui, « il faut apprendre plus, plus vite, donc la façon de transmettre doit aussi s'adapter à cela. » D'autant que les lieux de formation évoluent, notamment avec des « learning lab » qui favorisent les réflexions et autorisent la mise en œuvre d'idées et de pratiques nouvelles.

Les attentes de la nouvelle génération d'étudiants évoluent, notamment parce que « les questions sociétales et environnementales et les questions de formation sont aujourd'hui beaucoup plus mêlées pour eux, ce qu'on retrouve à la fois dans les choix de formation, dans les choix de modes de formation, et au niveau des stages dans le choix des structures d'accueil. » Un point de vue confirmé par Jacques Fayolle, qui a constaté chez ses propres étudiants « un changement sur plusieurs axes : le

rapport au groupe, avec une grande importance du collectif (...); le rapport au temps, qui se traduit par une nouvelle considération, moins absolue, de l'importance de la formation initiale (...); le rapport au travail, les jeunes se montrant plus méfiants à l'égard des grands groupes, et souhaitant avoir du temps pour choisir », à l'opposé des carrières longues de leurs parents et grands-parents. Des notions reprises par Guillaume Gellé quand il a évoqué le passage au second plan de « la notion de stabilité », et un goût accru pour la notion de risque, de se lancer, de façonner leur carrière au fur et à mesure du développement de cette dernière. ■

Info+

<https://www.youtube.com/channel/UCzx-My7H79hjHLJszJfM3ttg>

Cinquième conférence des stages de l'AVUF : **le learning by doing**

Le dispositif **Pulpe** à La Rochelle

En fin de matinée, trois intervenants sont venus présenter une expérience concrète, celle du dispositif *Pulpe* à La Rochelle : Gilles Loir-Mongazon, Directeur de *La Rochelle Technopole*, et pour la PME locale et innovante *La Matière*, son président Julien Duranceau et un étudiant stagiaire, Pierre Braud. « Né en 2007 à l'initiative de la communauté d'agglomération », selon le premier, le dispositif *Pulpe* est né de l'ambition de faire rester sur le territoire des étudiants diplômés de l'enseignement supérieur local, et de faire mieux connaître aux entreprises de la région, « et en particulier des TPE, les compétences développées au sein du tissu universitaire » à disposition. Ainsi, le but était de « créer un binôme entre une entreprise, ayant besoin de compétences pour mettre en œuvre un projet innovant, et un étudiant local, plutôt en fin de cursus, susceptible ainsi de faire un stage motivant, intéressant, responsabilisant. » Depuis, 350 projets ont été accompagnés (soit 25 en moyenne par an, et 240 entreprises concernées), sous la forme de dossiers de candidatures par binômes passant par une validation de la Technopole, avec des subventions pour l'entreprise « allant jusqu'à 10 000 euros », visant à rémunérer le stagiaire « a minima à 50% du Smic » (soit un budget d'environ 200 000 euros annuels). En outre, aujourd'hui, « entre 40 et 45 emplois durables ont été créés », parmi les étudiants concernés par le passé par de ce dispositif, et surtout une bien meilleure connaissance mutuelle entre universités et acteurs économiques du territoire.

Ceci concerne « à 45% des projets numériques, 25% l'industrie et le nautisme, 15% l'environnement, 15% la nutrition, santé et les biotechs. » François Rio en a d'ailleurs profité,



puisqu'il était question de TPE, pour rappeler que « la réalité de l'économie française, c'est que 99,6% des entreprises françaises sont des TPE ou des PME. » En matière de témoignage direct, Julien Duranceau a indiqué connaître le dispositif depuis longtemps, via une précédente expérience professionnelle autour de « l'éco-conception d'une planche de surf. » Sa structure, à la fois association et entreprise, constitue un « laboratoire d'innovations au service de l'économie circulaire », soit une innovation plutôt liée au social et à l'environnemental (magasin des matières, ateliers partagés, design produits...). Elle accueille le Nantais d'origine Pierre Braud depuis son Master-1 en Gestion des Sciences pour l'environnement, après une réorientation liée à « l'ambition de m'investir sur un territoire, pour une petite structure » liée à son domaine d'intérêt. Après un premier stage de deux mois au sein de *La Matière*, il y

a travaillé deux mois pendant l'été, puis à nouveau six mois en stage, aidé dans le cadre du dispositif *Pulpe*, avec comme mission de « faire le diagnostic des activités, pour restructurer et mettre ensuite en place une réelle stratégie de développement. » A l'issue de ce stage, il a en outre été embauché. Ainsi, pour lui, « le projet *Pulpe* a constitué une belle opportunité, le tout dans des conditions financières satisfaisantes. » ■

Le volontariat territorial **en entreprise**



moi ; ensuite d'aller vers l'industrie (...) ; enfin, d'accéder vite à des responsabilités. » Il a ainsi rejoint, en tant qu'ingénieur de production, une entreprise de 25 personnes à Poitiers, qui valorise des déchets organiques en farines protéinées. « J'ai donc pris le risque de faire confiance à un dirigeant, qui s'est dit prêt à me former et à me donner une visibilité sur les enjeux stratégiques d'une entreprise. »

Ainsi, aujourd'hui, 35 VTE ont été signés, avec 17 établissements partenaires (« essentiellement des écoles de management et d'ingénieur, mais c'est absolument ouvert aux universités », a indiqué Hélène Clément) et notamment un critère spécifique, et parlant : « le jeune doit être en contact direct avec le dirigeant ou son comité de direction, ce qui lui donne de bonnes chances de découvrir tout le fonctionnement de l'entreprise. » Hélène Vincent a ensuite détaillé les nombreuses actions de communication, et la myriade diversifiée de partenaires sollicités par sa structure afin de faire connaître et faciliter le développement du dispositif. « Nous avons trois cibles sur le VTE : les établissements, les jeunes et les dirigeants d'entreprises. » Or, pour les premiers, l'intérêt est triple : « développer des partenariats avec les entreprises, offrir plus d'opportunités et d'employabilité à leurs étudiants, et contribuer à un vrai label. » D'où notamment aussi, pour Bpifrance, l'espoir de transformer ensuite les VTE en « véritables ambassadeurs » du dispositif. ■

Ce dispositif spécifique, très orienté vers les PME et que, selon François Rio, « beaucoup d'entre nous ne connaissent pas », a été présenté par Hélène Clément, Directrice des programmes et cursus pour la Banque publique d'investissement (Bpifrance), accompagnée du jeune Alexis Cardo, ingénieur diplômé des Arts et Métiers et Volontaire territorial en entreprise (VTE) au sein de la société NextAlim, une « petite entreprise industrielle en région. » Le VTE est une « initiative gouvernementale annoncée par le Ministre Bruno Lemaire il y a à peu près un an, et s'est véritablement matérialisée via une plateforme opérationnelle en mai dernier. » Selon Hélène Clément, « il y a une parenté avec le Volontariat international en entreprise, sauf que l'on ne s'adresse pas à des grandes entreprises à l'international mais à des PME plutôt industrielles, et plutôt en région, soit

plutôt la Corrèze que la Corée. » En effet, « les petites entreprises du territoire ont énormément de mal à attirer de jeunes talents », par manque de visibilité dans un cadre hyper-concurrentiel. Quant aux jeunes, il s'agit de leur confier, de Bac+2 à Bac+5, « une mission à responsabilités, soit deux ans après le diplôme, soit en apprentissage pendant la formation. » Et ce, même si il s'agit plus d'un label sur la base d'une charte que d'un contrat spécifique, à l'instar du VIE. « Notre rôle vise surtout à d'aider à la mise en relation et à la promotion du dispositif. »

Une démarche qui a rapidement séduit Alexis Cardo, dont le triple objectif était de « faire véritablement quelque chose, d'avoir de l'impact plutôt que d'être dans un bureau à prendre des décisions loin de

État des lieux : **les parcours étudiants par La Courroie**

La séquence de l'après-midi a été introduite par Cécile Lecomte, enseignante en biologie et Présidente de la *Conférence universitaire en réseau des responsables de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants (La Courroie)*, un réseau qui « *donne tout pour l'accompagnement des étudiants en matière d'orientation professionnelle.* » En premier lieu, puisant tant dans son expérience personnelle que pour le réseau qu'elle représentait, elle a présenté le parcours de formation d'un étudiant en 2020, une « *mosaïque* » organisée d'abord autour d'un « *cadre imposé* » : cours, stages (« *de plus en plus* »), projets tuteurés (« *surtout dans les IUT et Licences professionnelles, mais de plus en plus aussi dans les licences générales.* ») Ensuite sur la base d'une « *offre à saisir* », tournant à la fois autour de l'entrepreneuriat / intrapreneuriat (« *séances de créativité, challenges interdisciplinaires, inter-établissements* »), de l'identification, du développement, de la « *valorisation des soft skills* », et de l'apprentissage par les pairs. Ce deuxième étage de la fusée doit selon elle « *ne plus être à côté, mais de plus en plus intégré au sein de la formation, avec les enseignants.* » Enfin, en lien avec l'engagement personnel (jobs étudiants, bénévolat, engagement association, service civique...).

« *Tout ceci se développe dans un cadre qui va favoriser le développement et la reconnaissance des compétences* » : pour elle par exemple, « *la césure constitue une grande chance de développer de nouvelles compétences, à condition que l'étudiant soit accompagné avant, pendant, et après la*



césure. » Et ce par des « *équipes pédagogiques plurielles repensées* » (dont des étudiants) attachées à une « *véritable démarche portfolio.* » En matière de reconnaissance, celle de l'engagement étudiant importe, et un cadre existe, incarné à la fois par le « *supplément au diplôme* » (que l'employeur ne regarde pas forcément...), les open badges, les certifications et blocs de compétences. « *Ainsi, en 2020, l'étudiant est bien au centre de son parcours de formation, qui n'est plus limité à son seul diplôme universitaire.* » Une évolution favorisée par l'évolution du contexte législatif : Loi relative à l'Orientation et à la Réussite des étudiants, Loi Choisir son avenir professionnel, différents PIA, mais aussi « *réforme des lycées, qui va progressivement mettre les lycéens dans une démarche de choix, de réflexions, de construction de compétences à s'orienter qui*

deviendront autant d'atouts pour un futur parcours de formation personnalisé. » Le tout, afin d'assurer un « *vrai continuum entre le lycée, l'enseignement supérieur, puis le marché de l'emploi.* » ■



30 ans de Culture-ActionS : où en est l'action culturelle des Crous ?

Par Bénédicte Corvaisier, Directrice Générale du Crous Grenoble Alpes

L'année 2019 a marqué le trentième anniversaire du dispositif Culture-ActionS, le dispositif dédié du Crous aux initiatives étudiantes. Or la mission culture, partie intégrante de la mission sociale des Crous, a fortement évolué depuis ses débuts, intégrant des démarches d'ingénierie culturelle, s'appuyant souvent sur des équipements culturels dédiés, s'ajustant aux différents territoires et publics. État des lieux.

Théâtres, salles de concerts, galeries d'expositions, espaces de répétitions, restaurants universitaires transformés en tiers-lieux artistiques : autant d'équipements dont les Crous ont la gestion. Sur les campus ou hors les murs, en résidence universitaire ou dans l'espace public, en salle de spectacle ou de manière itinérante, les formes d'interventions sont aussi variées que nombreuses.

Au fil des années, et selon les réalités des différents territoires, les Crous sont ainsi devenus un acteur important de l'accès des étudiants à la culture, aux côtés des établissements d'enseignement supérieur et des collectivités territoriales. En étroite coordination avec ces derniers, ils associent pleinement les étudiants à l'élaboration de cette politique : au-delà de la diffusion, la pratique culturelle des étudiants

constitue en effet un objectif déterminant.

Démarche multi-partenaire

Cette politique d'action culturelle s'inscrit dans un projet de territoire, à travers notamment les Schémas Directeurs de la Vie Étudiante et les Contrats de site. Le triptyque formé par les services culturels des Crous, des Universités et les bureaux de la Vie étudiante en constitue le socle. Sur cette base, les formes de partenariats sont multiples : mutualisation de moyens, activités complémentaires, co-construction de projets, allant jusqu'à la fusion des services culturels sur certains campus.

Cette dimension partenariale ne se limite pas aux acteurs de l'enseignement supérieur : collectivités territo-

riales ou services de l'état (comme les Drac) sont parties prenantes des projets. Avec le développement des «cartes culture», le maillage territorial région, département, ville et établissements culturels s'intensifie. L'objectif est d'entretenir et développer cette démarche de co-construction d'un écosystème des acteurs de la culture. A l'instar de manifestations nationales comme «La fête de la science» ou «Les Journées européennes du patrimoine», les actions sont transversales, pluridisciplinaires et multi-sites, encourageant mixité des publics et décloisonnement.

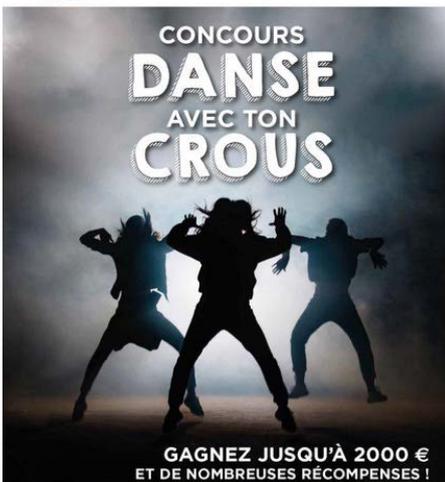
Soutien et valorisation des pratiques artistiques

A travers l'action de ses délégués culturels, le réseau des œuvres a toujours mis l'accent sur les pratiques artistiques des étudiants : via les concours de création étudiante par exemple, conçus pour encourager les pratiques, mettre en valeur les talents et provoquer les rencontres sur un éventail large de disciplines. De nombreux Crous ont acquis une réelle expertise en la matière. A l'échelle d'une résidence universitaire, d'une académie ou au niveau national, les concours



Exprimez
votre
talent !

*
CRÉATION
ÉTUDIANTE
CONCOURS



s'appuient sur des outils variés : ateliers de pratique, accompagnement à la création, mise en réseau, rencontre avec des professionnels, canaux de diffusion multiples... L'étudiant artiste peut ainsi trouver un espace d'expression et de valorisation.

Le Festival international de court-métrage de Clermont-Ferrand, de bande-dessinée d'Angoulême ou de théâtre en Avignon constituent d'autres exemples de partenariats forts. Au niveau local, l'action culturelle de chaque *Crous* s'appuie aussi sur les Smac, CDN, CCN, bibliothèques, le milieu de l'édition...

Favoriser l'accès à une offre culturelle

Travailler les questions de démocratisation culturelle, d'élargissement des publics en prenant en compte les droits culturels de chacun constitue aujourd'hui un enjeu fort. Les *Crous* ont créé leurs propres outils de programmation, de diffusion, de médiation, d'éducation artistique et d'accompagnement de projets. A Dijon, Caen, Montpellier, Aix-Marseille, Grenoble par exemple, le travail est articulé autour de lieux culturels permettant à la fois de développer de projets étudiants, d'étoffer la programmation de spectacle vivant professionnel et d'accueillir des résidences d'artistes.



A Montpellier, «Yoot» allie un dispositif de Pass culturel attractif réunissant plus de 40 partenaires avec une médiation moderne, via notamment la création d'une communauté en ligne. A Strasbourg, l'étudiant a le choix de s'inscrire sur de véritables parcours culturels mêlant visites, spectacles, rencontres avec les artistes, expositions et workshops. A Angers, le dispositif «Super Vip» lui permet de s'exprimer comme reporter, photographe, blogger ou vidéaste. D'autres événements culturels ambitieux ont été mis sur pied, comme le festival «les Campulsations» ou «Bulle d'Afrique» à Bordeaux, «Festitude» à Amiens et Beauvais, «Les Fous de la Rampe» à Caen, ou dans le cadre des JACES sur le *Crous* d'Aix-Marseille-Avignon. Autant de formules adaptées, en lien avec le territoire et avec prise en compte des évolutions sociétales, comme les mutations liées au numérique.

Pratiques innovantes

Que les actions soient impulsées par les services culturels ou à l'initiative des étudiants et des associations, les *Crous* restent à l'écoute et disposent du savoir-faire pour les soutenir, réaliser et développer. L'une des missions du dispositif *Culture-ActionS* étant de valoriser l'originalité et de travailler autour de l'impact sociétal, culturel et environnemental des projets. Ainsi, «Un œil sur ma ville», porté par

les étudiants de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès, vise à reconnecter le patrimoine avec les habitants, par des actions participatives et originales. «Lieu'topie», porté par des étudiants clermontois, s'incarne dans un espace à la croisée des chemins entre espace culturel, épicerie étudiante et café convivial, le tout porté par de valeurs sociales et solidaires.

A Nancy, le *Crous* a mis en place depuis plusieurs années des résidences d'auteurs au sein même des résidences étudiants. L'écrivain (Jérémy Fel, Cécile Coulon, Néhémy Pierre-Dahomey...) vit au rythme de l'étudiant, anime des cafés-littéraires, des ateliers d'écriture, avec pour finalité la publication d'un recueil de nouvelles. A Grenoble, le *Student Groove Orchestra*, Big Band moderne créé par le service culturel, réunit 15 à 30 jeunes étudiants musiciens, autour de résidences artistiques (Ben l'Oncle Soul, Christophe Panzani, Dobet Gnahoré, Blick Bassy...).

Parmi les autres outils innovants, on peut citer «la Super Galerie» du *Crous* de Nantes, conçue par un collectif d'étudiants en École d'architecture et des beaux-arts. Mobile et modulable, elle peut accueillir sculptures, projections, peintures, photographies, installations et performances. Elle sert d'outil d'expérimentation, programmation et diffusion au service de la création



étudiante. De la même façon, la Galerie du Crous de Paris accueille une vingtaine d'expositions individuelles ou collectives chaque année. Dédiée à l'émergence, elle représente en priorité des étudiants, mais aussi de jeunes artistes récemment diplômés des écoles nationales supérieures d'art et de l'Université, sélectionnés par un jury de professionnels. Cet espace représente alors l'opportunité pour les jeunes artistes de se confronter au regard de la critique et du public.

Un rôle fondamental

A l'heure où les questions de démocratie locale, participative et de la place du citoyen se posent de façon frontale, les Crous sont amenés, comme vecteurs de lien social, à réfléchir et concevoir leur politique culturelle tournée vers l'étudiant, dans des objectifs de curiosité face au monde, d'ouverture culturelle et de découverte de soi. Avec la mise en place de la CVEC et la volonté de développer la vie de campus, « la culture, par son rôle d'ouverture sur le monde, contribue à la formation citoyenne des étudiants. La pratique d'activités artistiques permet l'acquisition de compétences, notamment extracurriculaires, qui participent à la réussite universitaire et à l'insertion professionnelle » (bulletin officiel N°12 du 21 mars 2019) ■





A Lille, l'Afev consacre une **journée à la colocation solidaire**

Le 16 janvier, à Lille, se tenait une rencontre nationale de l'Afev consacrée à la colocation solidaire (Kaps). L'occasion de donner la parole à des élus, chercheurs, responsables de l'association, mais avant tout aux «kapseurs» eux-mêmes, étudiants impliqués dans ce mode original de colocation.

Selon Estelle Rodés, adjointe à la Maire de Lille, en charge de la Politique du Logement, première à prendre la parole en ce jeudi 16 janvier : « Les Kaps ont un impact immense, quel que soit le nombre effectif de kapseurs. C'est avant tout le mode de faire, la manière de travailler ensemble, l'état d'esprit que cela insuffle sur le quartier, sur les étudiants », qui font la différence. En effet, « il s'agit de jeunes qui choisissent de s'engager à la fois pour le quartier, pour des territoires où tout ne se passe pas forcément bien et pour les habitants dont ils deviennent les voisins - ce qui fait toute la différence. »

Un propos introductif éclairant, émanant selon Christophe Paris, Directeur général de l'Afev, de « l'une des premières élues auxquelles nous nous sommes adressés, il y a huit ans, quand nous avons commencé à tenter de « piquer l'idée » des kots-à-pro-

jets de Louvain-la-Neuve. » Pour lui, désormais, « si nous avons réussi à penser cette idée et à la développer sur un certain nombre de territoires, il s'agit, à l'occasion de ce colloque, d'ouvrir une nouvelle phase de la colocation solidaire. » « Comment généraliser le modèle Kaps, a-t-il poursuivi, le construire avec les villes, les bailleurs, les aménageurs, les partenaires, pour passer par exemple de 800 kapseurs aujourd'hui à 8000 à moyen terme ? » Enfin, « comment capitaliser sur cette expérience pour créer les prémisses de ce que seront les Kaps de demain ? »

Une histoire longue

Sur ces bases, la journée animée par Claude Costechareyre s'est déroulée en plusieurs temps-forts : d'abord, une rétrospective historique de la mise en place des Kaps, sur le modèle des kots-à-projets initiés en 1970 à Louvain-la-Neuve (Belgique), en présence

de Jean-Jacques Deheneffe, Directeur de l'Administration de la vie étudiante à cette Université catholique. Ce dernier a constaté qu'au fil du temps, les étudiants, « parce qu'ils changent, font émerger de nouveaux domaines de préoccupations » dans les projets innovants qu'ils leur soumettent - des projets dont « l'apport pendant la vie universitaire est vraiment important » -, permettent aux responsables de cet établissement de « rester dans le coup. »

Autre « père » des Kaps, le co-fondateur de l'Afev Nicolas Delesque a expliqué en quoi « la découverte de ce dispositif, à l'époque, tombait à un moment crucial pour l'Afev, qui avait engagé une réflexion sur les moyens de pérenniser son action sur les quartiers. » « Cela a vraiment décollé en 2009, a-t-il poursuivi, avec l'expérimentation Martin Hirsch. » De fait, les Kaps « répondaient à la question du logement étudiant, à une réflexion des bailleurs sociaux, aux attentes des politiques. » Pour lui, il s'agit désormais de se demander : « Aujourd'hui, comment on démultiplie ? Ne faut-il pas, par exemple, ubériser les Kaps, redonner pleinement l'initiative aux étudiants ? »



Réflexion illustrée par l'intervention de Nathalie Gheerbrant, Conseillère régionale des Hauts-de-France, à l'origine de la création du Kaps d'Arras : pour elle, la mise en place des Kaps « est surtout affaire de rencontres, et repose avant tout sur des personnes motivées. » Un propos repris par Marc Urhy, Consultant en transformation des politiques de solidarités : « Il faut que tous les acteurs impliqués soient d'accord pour faire, et il suffit que l'un d'entre eux ne soit pas ou plus d'accord pour tout déconstruire. » Kheira Boukralfa, quant à elle, s'est demandé en tant que Responsable nationale du logement à l'Afev : « il faut que tous les acteurs impliqués soient d'accord pour faire, et il suffit que l'un d'entre eux ne soit pas ou plus d'accord pour tout déconstruire. » « Quel est le levier qu'on apporte, et comment les jeunes peuvent-ils prendre leur place ? »

Et demain ?

Après une présentation par la psychosociologue Joëlle Bordet de sa « note de synthèse d'évaluation des Kaps », qui est revenue sur la diversité des modèles et a mis en garde les responsables de l'association (« Continuer à aller travailler dans les coins aveugles, tout en gardant des processus vivaces sans se fermer à l'initiative, ce n'est pas facile. Surtout quand on élargit. »), une table-ronde a visé à explorer la manière dont l'action peut être « co-produite au mieux, dans une logique de responsabilité ». Discussion croisée en Cécile Féru, autrice d'une étude sur le logement des étudiants pour l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM), Jean-Pierre Mahé, Directeur du développement du logement social chez Eiffage Construction, Jessica Marinho-

Lavaur, coordinatrice Kaps à Aix-Marseille, et Farida Kendri, chargée d'innovation à Est Métropole Habitat.

La journée s'est achevée sur un échange nourri, ouvert, direct entre responsables de l'association, partenaires et kapseurs présents (de Lille/Villeneuve-d'Ascq, Lyon/Villeurbanne, Paris, Nantes...), dont les témoignages ont permis de balayer de nombreux sujets : formation des jeunes, orientation par l'expérience, évaluation et mise en valeur des compétences acquises, relation avec les bailleurs...

A titre de conclusion, le Directeur du développement urbain de l'Afev Jérôme Sturla a indiqué que l'expérience des Kaps - « objet urbain transitionnel » selon Joëlle Bordet -, posait « la question cruciale de comment faire cité, comment construire une ville qui ne soit pas prédéterminée à l'avance, mais vivante, où les expérimentations restent possibles. » Ceci en dépassant la thématique du bâtir « pour aborder celle de l'habitat, qui pose les jalons d'une certaine forme d'urbanité », et en restant vigilant quant aux usages et attentes des étudiants. Une rencontre nationale inédite, fructueuse et à reproduire, de l'avis de l'ensemble des participants.



A titre de conclusion, le Directeur du développement urbain de l'Afev Jérôme Sturla a indiqué que l'expérience des Kaps - « objet urbain transitionnel » selon Joëlle Bordet -, posait « la question cruciale de comment faire cité, comment construire une ville qui ne soit pas prédéterminée à l'avance, mais vivante, où les expérimentations restent possibles. » Ceci en dépassant la thématique du bâtir « pour aborder celle de l'habitat, qui pose les jalons d'une certaine forme d'urbanité », et en restant vigilant quant aux usages et attentes des étudiants. Une rencontre nationale inédite, fructueuse et à reproduire, de l'avis de l'ensemble des participants. ■



Eiffage : Plan Campus à Aix-en-Provence

En 2014, Eiffage s'est vu confier l'opération du Plan Campus d'Aix-en-Provence, appelée « Aix - quartier des facultés. » Un terme à prendre en son sens plein, tant il s'agissait bien de l'aménagement d'un quartier dans sa totalité.



Associant, Eiffage Construction Provence, Eiffage Concessions, Eiffage Services, Aix-Marseille-Université et les maîtres d'œuvres Tangram, Carta et Associés, EAI, WSP et OASIS, ce grand projet immobilier, doté de près de 120 millions d'euros, consistait en une requalification de plus de 45 000 m² de plancher de bâtiments conçus dans les années 50 et 60 par Fernand Pouillon et René Egger.

Plusieurs chantiers d'importance ont été concernés, dont la rénovation patrimoniale de la bibliothèque de droit, labellisée patrimoine du 20^{ème}

siècle. Le bâtiment a été rendu à sa fonction d'origine et les modifications apportées au fil du temps sur le bâtiment (mezzanines, escaliers...) retirées, afin d'offrir des espaces adaptés aux besoins contemporains d'une bibliothèque universitaire. Le bâtiment principal des Lettres et Sciences humaines a nécessité une rénovation importante : façades nettoyées, pour que les éléments du dessin original ne soient pas remis en question ; circulations verticales et horizontales restructurées, pour casser l'impression labyrinthique des couloirs et permettre la création d'espaces de convivialité...

Un nouveau Restaurant Universitaire a été construit, ainsi qu'un silo à livres, une halte-garderie, un parking de 300 places, et un bâtiment dédié à l'enseignement des Arts plastiques. Les voiries et espaces des 7 hectares du site ont également été intégralement rénovés. Afin d'aménager un « Cœur Campus » ouvert au public, un travail spécifique a été mené sur et autour du bâtiment « le Cube », afin qu'il en devienne l'élément principal. Une passerelle piétonne, symbolisant le trait d'union entre les facultés, a été créée, aussi bien pour se situer dans le site que pour admirer la totalité de l'espace.

Tous ces travaux ont été réalisés en site occupé, ce qui a permis aux étudiants de poursuivre leurs études durant la phase de construction - d'où l'installation de 8000 m² de salles provisoires, pendant plus de 2 ans. Les équipes d'*Eiffage Construction Provence* ont livré les 4 tranches successives de cette opération dans le respect des délais. Eiffage a ainsi pu nouer ainsi un partenariat de confiance avec son client, *Aix-Marseille-Université*, tant par la qualité des ouvrages que par le bon fonctionnement des éléments livrés depuis son inauguration, le 18 avril 2019, en présence de la Ministre Frédérique Vidal... Ce qui est de bon augure pour les équipes d'*Eiffage Concessions* et d'*Eiffage Services*, qui ont la responsabilité de veiller sur cette opération pour les 25 ans du contrat de partenariat.

« Quand je traverse ce campus, oui, je peux le dire : je suis fier ! Fier de ce que nous avons réalisé, ensemble, au service de nos étudiants, de nos personnels et de notre territoire, en un temps record, dans une démarche environnementale soucieuse de la mise

en valeur du patrimoine architectural dont a hérité Amu ! » a indiqué à cette occasion Yvon Berland, Président de l'Université. ■

crédit photo : Thierry Beaucap





Campus Descartes : **une nouvelle résidence unique en France**

En limite actuelle du campus Descartes, la résidence pour étudiants (de 207 lits) conçue par l'Atelier Villemard et Associés amorce l'aménagement futur du site en s'inscrivant sur les lignes directrices de l'espace public. Au sein de ce volume ancré, la résidence développe un vaste atrium « respirant », unique pour un programme de logements pour étudiants, espace de liberté et d'intelligence technique comme collective.

La Cité Descartes de Marne-la-Vallée constitue un pôle international de recherche et de développement. Depuis les premières constructions du campus en 1986, sur un site à cheval sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, il réunit plus de cinquante laboratoires de recherche et dix-huit grandes écoles. 20 000 étudiants y sont inscrits, au sein des différentes formations.

Après plus de 40 ans de développement, le campus devient aujourd'hui le Cluster Descartes, affirmant sa position renforcée par l'arrivée de trois nouvelles lignes de métro (lignes 11, 15 et 16) connectées au réseau RER A. Le projet de résidence pour étudiants dessiné par l'Atelier Villemard

et Associés vient ainsi poursuivre cette histoire, en s'inscrivant dans l'ère du Grand Paris et en initiant une nouvelle urbanité pour le campus.

Un nouveau départ pour le campus

Le campus de la Cité Descartes relève d'une urbanisation à grande échelle initiée dans les années 80, et destinée au confort des chercheurs et étudiants qui l'habitent et l'animent. Les grands équipements universitaires s'y juxtaposent au sein d'une vaste trame urbaine paysagée, sans réelle interaction urbaine entre eux - une réalité symptomatique de certains espaces de villes-nouvelles périurbaines. La résidence de 207 lits cherche d'ailleurs à déjouer ce syndrome, en profitant de la situation

exceptionnelle du Campus, et en affichant une stratégie d'implantation en rapport direct avec l'espace public et la rue. Sa forme, forte, répond au volume de l'École d'Architecture de la Ville et du Territoire (EAVT) voisine, en affirmant un volume radicalement simple prenant de la hauteur sur le paysage.

Originellement destinée à la seconde moitié avortée de l'EAVT, la parcelle sur laquelle elle se situe, était restée inoccupée depuis la création du campus. C'est à la suite d'une rencontre fortuite en 2014 entre Alain Derey, alors directeur de l'EAVT Paris-Est, et Alexandre Aumis, alors directeur général du Crous de Créteil, qu'est née l'idée d'une nouvelle résidence pour étudiants sur le site alors en limite du campus Descartes. Après le transfert

de parcelle entre les deux institutions, le *Crous* s'associe avec l'*EAVT* pour imaginer le futur programme et l'ambition architecturale de ce qui devait devenir un objet singulier d'entrée de ville. Un concours de maîtrise d'œuvre retient alors la proposition de Jérôme Villemard, sélectionnée pour son intégration urbaine, l'utilisation contemporaine de matériaux biosourcés et sa typologie hors normes.

Hors-normes

La typologie particulière de cette résidence, avec son atrium central, s'inscrit en effet en France dans un vide normatif. *DOMOFRANCE* et *3F Résidences*, les maîtres d'ouvrage et le *CROUS*, futur exploitant, ont su pousser le projet pour sa réalisation et accompagner une conception dérogatoire bio-climatique passive de l'édifice. L'ossature du bâtiment en béton et les murs extérieurs en ossature bois hybrident les techniques et font la part belle à la préfabrication pour un chantier agile. Les poteaux, les balcons, les bandeaux, les murs à ossatures bois, les salles de bains sont ainsi préfabriqués et chaque étage a pu être monté en 10 jours seulement.

Les multiples orientations créées par le prisme du volume permettent aux chambres d'offrir des vues vers l'horizon

de la vallée de la Marne, avec en outre l'usage de balcons privatifs. Chacune de ces unités est desservie par les coursives ceinturant l'espace central de l'atrium. Ce dernier crée une ventilation naturelle et au sein de cette véritable tour à vent, le confort d'habiter y étant assuré de par son traitement acoustique, qui évite un espace résonnant.

Le rez-de-chaussée, entièrement consacré aux usages collectifs, rassemble une cafétéria, une salle de sport, une salle de travail, une laverie collective et un grand espace de stationnement vélo ouvert sur le campus. Quant à la question de l'habitat à proprement parler, ce bâtiment en R+9 comprend 172 logements meublés, dont neuf T4 de colocation, pour un total de 207 places. Le tout, situé au cœur de la *Cité Descartes* et à proximité du RER A. Le gestionnaire et maître d'ouvrage final de cette résidence ouverte au public étudiant à partir du 16 septembre est le *CROUS de Créteil*.

Tisser du lien

La résidence accueille prioritairement les étudiants de la *Cité Descartes*, et 50 % des places sont réservées aux élèves de l'*EAVT* ainsi qu'à un contingent réservé à la Ville. Le *Crous*

de *Créteil* souhaite faire de ses résidences de véritables lieux de vie comprenant des tiers-lieux, qu'il développe progressivement au sein de ses structures. Ces environnements sociaux doivent permettre aux résidents d'étudier dans les meilleures conditions et de nouer de nouvelles relations sociales, facteur-clé de leur réussite dans les études.

Ainsi, une programmation est proposée chaque semestre, et un animateur socio-culturel du *Crous* est en charge de l'animation des résidences du secteur de la Seine-et-Marne.

Le hall principal sera équipé d'un écran et d'une sonorisation afin d'accueillir des projections, des rencontres, des conférences/débats, etc. Les espaces communs, prolongés en extérieur (table de ping-pong, tables, etc.), permettront de créer une vraie vie étudiante et de tisser du lien avec le campus. D'autres manifestations et animations sont également prévues, comme des ateliers de sensibilisation au tri sélectif. ■

crédit photo : Atelier Villemard associé





FAGE : une journée **dédiée à la jeunesse**

Le 16 décembre dernier, alors que des discussions entre le gouvernement et les organisations de jeunesse se déroulaient, sur la question de la précarité, la FAGE, première organisation représentative étudiante, organisait une journée au CESE, intitulée « Les Jeunes au cœur de la société ».

La FAGE y avait convié de nombreux intervenants, dont des décideurs et décideuses, pour un moment de rencontres, d'échanges et de partage sur le rôle des jeunes dans la société. Une exposition sur les mouvements étudiants rappelait d'ailleurs les 150 ans des premières Associations générales étudiantes et les 30 ans de la FAGE. A proximité, la salle des pas perdus du Palais d'Iéna accueillait 10 stands présentant des actions concrètes portées sur les campus par les étudiants eux-mêmes et leurs associations.

La journée a été introduite par le documentaire de 52 minutes « Étudiant, la fabrique citoyenne », projeté en avant-première, dans lequel Jean Michel Rodrigo et son équipe de tournage effectuent « une plongée documentaire sur les campus » et témoignent « d'une formidable énergie constructive qui mérite d'être connue - et méditée ».

Un programme dense

Les débats, dans la salle du Conseil, ont été ouverts par M. Bernasconi, président du CESE et M. Attal, Secrétaire d'État à la jeunesse, qui ont respectivement fait le point sur les travaux dédiés du CESE et sur les mesures mises en œuvre par le gouvernement. Chacun rappelant l'importance de l'engagement des jeunes pour une société et soulignant les défis à relever aujourd'hui dans le champ de l'action syndicale, de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire.

Trois tables-rondes se sont ensuite déroulées, donnant la parole à des personnes engagées et d'anciens présidents de la FAGE pour tenter de faire le point sur les réformes de l'Enseignement supérieur, la place des jeunes dans les politiques de cohésion sociale et leur mobilisation pour le climat : « Entre gestion technique

et projet de société, l'enseignement supérieur à la croisée des chemins », « Les jeunes, tisseurs de vie associative, de lien social et de solidarité », et « La mobilisation des générations présentes pour de nouveaux horizons écologiques et sociétaux ».

Orlane François, présidente de la FAGE, a conclu cette journée en rappelant : « Les enjeux sont nombreux. Face à cela, l'accès à l'enseignement supérieur et à un diplôme de qualité, créer les dispositions d'une justice sociale et écologique, donner à chacun la possibilité de s'épanouir, de s'émanciper et de trouver une place active dans notre société sont des priorités dont la FAGE continuera à s'emparer, sans jamais douter que son objectif de mise en capacité des jeunes puisse faire changer les choses. La FAGE prendra toujours ses responsabilités en tant que première organisation étudiante, de jeunes et d'éducation populaire, qui a toujours refusé le pessimisme et la morosité. Prendra ses responsabilités pour transformer l'indignation de beaucoup en un espoir utile ». ■

LA Navette
Jeudi FACILE
SAMEDI 31 AOUT 10h-18h
et du 2 au 12 sept dès 17h
Tournée
dans toutes les
résidences étudiantes
Rencontrez l'équipe de la navette étudiante
et tous les partenaires pour une présentation
du service... et des KDOs à gagner!

gratuits proposés aux étudiants avant chaque départ en vacances.

État des lieux

Les organisateurs ont constaté que le service connaissait un succès grandissant, avec la barre des 3000 utilisateurs dépassée la saison dernière, et déjà plus de 1000 utilisateurs sur les premières semaines avant les vacances de la Toussaint (+20 % par rapport à 2018). Par ailleurs, ils ont remarqué un changement des usages, avec une utilisation du service en hausse dans la tranche 2h / 4h, occasionnant beaucoup d'attente et parfois une impossibilité d'embarquer

dans l'un des 2 minibus, complets. Une enquête auprès des nouveaux utilisateurs de cette tranche horaire a fait ressortir que beaucoup d'entre eux, s'ils souhaitaient participer aux fêtes du jeudi soir, n'avaient pas les moyens de consommer dans les bars ou discothèques et rentraient en milieu de nuit.

De fait, le succès du service oblige l'association à renforcer les cadences et donc à trouver de nouveaux soutiens, le service n'étant pas financièrement équilibré, du fait de la faible participation étudiante. L'association offre d'ailleurs tous les soirs des voyages gratuits - pour environ 30% d'étudiants incapables de payer -, en accord avec le principe consistant à ne pas laisser seule une personne dans la nuit. La recherche de partenaires répond à un mot d'ordre : « **Les partenaires se mobilisent pour votre sécurité en vous remboursant la navette !** » Ils espèrent ainsi étoffer le cercle des partenaires, qui compte déjà les collectivités locales, la Préfecture, la Région, le Crédit Mutuel et Navette Retour.

Et en 2020 ?

Afin de pérenniser l'action de l'association, et de pouvoir proposer une

activité suivie sur les questions de mobilité et de sécurité vers le monde étudiant, une équipe permanente va être prochainement créée, et l'association va diversifier ses services. Dès début 2020, un service d'aide à la mobilité régionale des étudiants a été mis en place, afin de proposer des solutions gratuites aux étudiants en situation de précarité.

Un transport à la demande, 24h/24 et 7j/7 est également à l'étude, sur la région Nouvelle-Aquitaine. Les candidats à ce service devront justifier de leur situation financière et surtout de la nécessité de ce transport, ainsi que leur non-prise en charge par les différentes institutions. Ce service pourra également être sollicité par d'autres associations, pour compléter ou renforcer par exemple des actions de papiers-repas ou de Job-Dating, afin de proposer un service de livraison ou de transport. ■

Info+

CONTACT: Association la Navette étudiante de Pau, UNEF UPPA, Maison de l'étudiant, Domaine universitaire 64000 PAU Chargé de communication: Transports Événements - Christophe GOMEZ 06.28.33.00.28
info@lanavettejeudifacile.fr



17^{ème} Nuit des **Etudiants du Monde (NEM)**

Depuis 17 ans, plusieurs villes universitaires françaises accueillent leurs étudiants internationaux, venus du monde entier, lors de cérémonies festives et surtout chaleureuses. Cette année, 25 villes ont joué le jeu, organisant des événements souvent au sein même des mairies – et, dans tous les cas, en présence des élus de la commune.

Initié par la Ville de Lyon il y a 17 ans, ce concept s'est développé sur tout le territoire national grâce au soutien de l'AVUF en partenariat avec ESN France, les Crous, Campus France et la CPU. A l'occasion d'une soirée plus ou moins festive, différentes activités sont proposées par les acteurs du territoire aux étudiants internationaux, permettant la découverte des spécialités ou coutumes locales, ou tout simplement le fonctionnement de leur ville d'accueil. Ces soirées permettent aussi aux nouveaux arrivants de rencontrer leurs collègues étudiants de la ville et des environs, ce qui favorise leur intégration dans la communauté étudiante en permettant de premiers liens de se tisser entre eux.

Diversité des activités

Certaines villes, rompues à l'organisation de ce type d'initiatives, proposent des activités originales avec toujours en point de mire la découverte de la ville d'accueil et la cohésion de la communauté étudiante locale.

A Clermont-Ferrand, pour la 5^{ème} Nuit, les étudiants internationaux, après une réception à l'hôtel de ville en présence de Monsieur le Maire, étaient invités à participer à une grande « Ice Party » - soirée déguisée sur patins à glace, animée par la radio régionale RadioScoop.

La ville de Grenoble, quant à elle, a réservé le stade des Alpes pour proposer à partir de 17h différents stands associatifs et de découverte de l'artisanat puis, après le discours du Maire, plusieurs représentations artistiques, défilés de mode, spectacles de danse. En conclusion, une grande fête.

A Reims, la NEM est intégrée à une initiative locale, le « I Love Reims

Campus », avec une soirée internationale à l'occasion de laquelle s'est tenue la 10^{ème} édition de l'*International Speed Meeting*, où chaque inscrit peut converser 8 fois pendant 8 minutes avec un étudiant étranger.

Brest, 28 novembre

Dernier événement en date, dans le cadre des manifestations organisées depuis plusieurs années à l'occasion de la rentrée universitaire, la NEM de Brest a réservé un accueil particulier aux étudiants internationaux nouvellement arrivés dans l'agglomération brestoise. Après une découverte en bateau de la rade de Brest et la réception officielle de bienvenue, le 21 septembre dernier, un autre temps-fort s'est tenu le 28 novembre : la traditionnelle soirée festive. Un effort porté par

la Ville, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et les associations étudiantes.

La NEM brestoise a donc rassemblé plus de 800 étudiants – dont 500 internationaux – sur la place des Machines, au cœur des ateliers des Capucins, nouveau lieu emblématique de la métropole. Une soirée 100% Bretonne les attendait. Buffet rempli de spécialités bretonnes, animations, musique et danses bretonnes, au son du biniou et de la bombarde, sans oublier les prestations offertes par les associations étudiantes : musique orientale, fanfares, danses, musiques pop et électro... ■

Info+

<http://www.nuitdesetudiantsdumonde.org/nem/>



Inscription à l'Université : deux outils pour les étudiants et leur famille

La SMERRA, présente sur l'ensemble du territoire, œuvre depuis 50 ans pour couvrir les besoins étudiants en matière d'assurances et garanties complémentaires adaptées aux environnements de vie et d'études. Convaincue que le mieux-vivre étudiant constitue un enjeu d'actualité pour les établissements d'enseignement supérieur et les territoires, elle conduit également des actions de prévention et d'éducation à la santé au sein des écoles et universités.

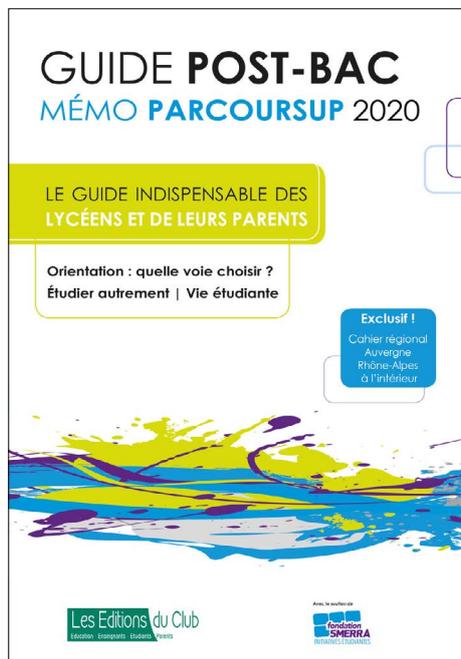


Pour la future rentrée 2020, face à la difficulté des familles de suivre les évolutions des modalités d'inscription dans l'enseignement supérieur, la SMERRA a décidé d'enrichir la panoplie des services dédiés à l'accompagnement et à la réussite des étudiants, avec 2 nouveaux outils d'information consacrés à cette étape importante pour tout futur étudiant.

Guide Post-Bac

Le premier de ces outils est un guide papier, mis gracieusement à disposition des lycéens de Terminale au sein du réseau de la mutuelle (65 agences ou points d'accueil et plus de 50 résidences étudiantes) ou livrable directement à domicile, sur commande. Ce guide Post-Bac, dédié à l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur, est d'ores et déjà disponible. Ceci afin d'anticiper l'ouverture de la phase d'inscription et de formulation des vœux de *Parcoursup*. L'objectif ? Qu'il puisse être feuilleté par le lycéen en famille, et qu'il contribue aux échanges aussi bien avec l'équipe pédagogique qu'entre élèves.

Ce guide se décline en 9 éditions régionales (Île-de-France, Hauts-de-France et Normandie, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire, Bretagne et Pays-de-la-Loire), qui valorisent les principaux organismes d'orientation, établissements du supérieur locaux, avec un calendrier des jour-



nées portes ouvertes et journées de l'enseignement supérieur et du lycéen. *Les Éditions du Club*, soutenues par la SMERRA, éditent ce guide qui trouvera sa place parmi la collection de guides pratiques à destination des étudiants, des lycéens et de leurs parents.

Espace dédié aux parents, accessible à tous

Le deuxième outil est un portail d'informations à destination des parents de lycéens, l'*Espace Parents*, qui offre au même endroit toutes les informations dont ils auront besoin pour bien accompagner leur enfant dans son passage vers les études supérieures, et surtout maîtriser le calendrier des

principales étapes d'inscription. Ainsi, mois par mois, un calendrier pense-bête des démarches et étapes incontournables est mis à leur disposition. Ils y trouveront également conseils et compilations des aides et démarches administratives liées à la vie étudiante (demandes de bourses, recherche de logement, assurances obligatoires...). Enfin, cerise sur le gâteau pour les élèves de Terminale, des annales gratuites en ligne sont disponibles pour réviser et se préparer à l'obtention du sésame de la vie étudiante !

Ils y trouveront également conseils et compilations des aides et démarches administratives liées à la vie étudiante (demandes de bourses, recherche de logement, assurances obligatoires...). Enfin, cerise sur le gâteau pour les élèves de Terminale, des annales gratuites en ligne sont disponibles pour réviser et se préparer à l'obtention du sésame de la vie étudiante ! ■

Info+

CONTACT:

Pour feuilletter le guide : https://revisions.smerra.fr/consultez-le-guide-post-bac-2020/?utm_source=article-UT&utm_medium=article&utm_term=outils-parents&utm_content=article-UT&utm_campaign=UT

Pour se rendre sur l'Espace Parent : https://parents.smerra.fr/?utm_source=espace-web&utm_medium=article&utm_term=&utm_content=article-UT&utm_campaign=UT

Sécuriser le court-séjour

L'AIRES a publié une analyse du dispositif expérimental autorisant le court séjour dans les résidences universitaires (article 123 iv de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017) et plaide pour pérenniser et sécuriser le court séjour dans les résidences en secteur social et libre. Nous reproduisons les principales conclusions de l'association.

En 2016, les parlementaires ont eu l'intelligence et la sagesse d'inventer un dispositif dérogatoire, autorisant le court séjour en résidence universitaire sous certaines conditions, afin de répondre aux réalités économiques des exploitants (la vacance locative liée aux modifications du rythme universitaire) et à de nouveaux enjeux sociétaux comme l'accueil des publics reconnus prioritaires par l'état, mais également celui des publics définis prioritaires par les politiques publiques.

L'accueil du court séjour concerne aussi bien l'opérateur de l'état que les exploitants en habitat social ou ceux en habitat privé. Pour l'ensemble des exploitants, le court séjour n'est pas un objectif en soi, il contribue simplement à pallier à la vacance locative.

Un dispositif qui fonctionne

Le dispositif mérite d'être pérennisé car il a fait ses preuves. Il permet aux exploitants de jouer un rôle sociétal tout en assumant pleinement une responsabilité sociale.

En 15 ans, le rythme de l'année universitaire a profondément évolué, avec l'augmentation du nombre de stages, le développement de l'alternance et la hausse de la mobilité internationale. Le phénomène le plus récent est sans aucun doute celui de l'émiettement des durées et l'apparition de séjours ultra-courts.

Le bail mobilité instauré par la loi ELAN est un début de réponse à ces différentes évolutions sociétales. Une réponse partielle car il est d'une part,

uniquement destiné au privé et d'autre part, il n'est d'aucune aide dans le privé pour les séjours de moins d'un mois.

Penser autrement le court-séjour

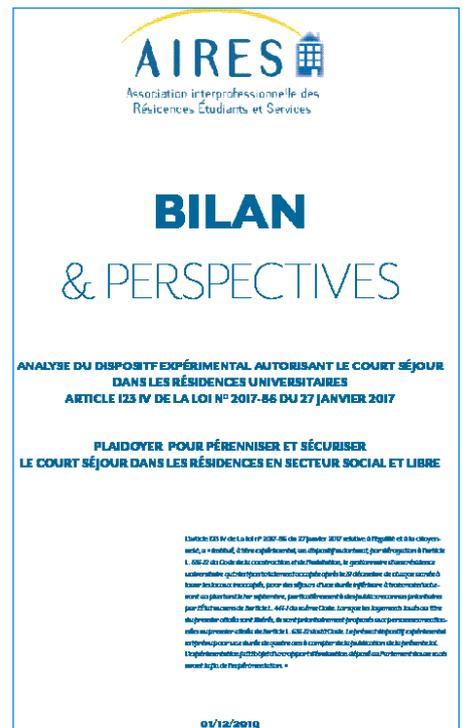
Le taux d'occupation varie en fonction des exploitants, des adresses de résidences et selon le type d'habitat. L'AIRES constate qu'il est très bon sur Paris et la Région parisienne en logement social¹ et moins bon dans certaines villes moyennes ou seul le Censi-Bouvard a permis la construction d'une résidence pour étudiant. Au-delà de ces tendances profondes, le dispositif expérimental a globalement agi comme un antidote pour soigner la « maladie » de l'exploitation, qui se nomme vacance locative. Entre 2016 et 2019, le taux d'occupation a progressé de 6,17%.

Ce dispositif répond d'une part aux exploitants de résidences universitaires, qui sont confrontés à un problème d'équilibre économique pour loger les étudiants au plus bas prix dans les meilleures conditions de vie pour la réussite de leurs études et, d'autre part, à des besoins criants de locations de courte durée.

Sa non-reconduction aurait un effet dévastateur. Sur le fond que se passerait-il réellement ?

Le logement conventionné sur la ré-

¹ - Soulignons à l'occasion que le besoin local et durable de logement social est si fort en Île-de-France que les refus sur de nouveaux projets par les services de l'état ne s'expliquent pas.



gion parisienne serait de fait peu impacté par la fin du dispositif. Mais la France ne se réduit pas à sa capitale ! Dans de nombreuses villes moyennes, cette non-reconduction conduirait nécessairement des exploitants à déposer le bilan. La revitalisation de ces territoires serait alors impacté.

Le logement étudiant ne se résumant pas au seul logement conventionné, la non-reconduction provoquerait un tsunami chez les exploitants en habitat privé plus particulièrement dans les métropoles. En janvier 2020, les exploitants seraient alors contraints de refuser l'hébergement du public reconnu prioritaire par l'état.

La pérennisation est donc bien la seule voie.

Le dispositif inventé par les parlementaires est original et pertinent. Il apporte une réponse aux publics reconnus prioritaires par l'état mais également aux publics définis prioritaires par les politiques publiques.

Avec la stratégie « *Bienvenue France* », la France se fixe un double objectif : accueillir un demi-million d'étudiants étrangers à l'horizon 2027 et favoriser le départ à l'étranger de davantage d'étudiants, dans le cadre des échanges universitaires ou d'une mobilité diplômante. Comment répondre à cet enjeu sans autoriser le court séjour ?

L'atomisation des durées, la diversité des mobilités doivent trouver des réponses simples. Le court séjour apporte sa pierre à l'édifice¹. Pour être encore plus efficace, ce dispositif mérite cependant d'être amélioré sur deux points fondamentaux.

1 - Le dispositif doit être précisé, afin de permettre la mise en place de locations de courtes durées dans les résidences universitaires publiques, sociales ou privées, sans pour autant assujettir ces dernières à la réglementation des meublés de tourisme.

2 - La prolongation du dispositif doit autoriser les exploitants à effectuer du court séjour entre janvier et août sans que cela n'entraîne l'application de la réglementation sur les ERP de type O.

Soulignons, enfin, que ces mesures ne nécessitent aucune dépense publique particulière. Le bon sens et la simplicité doivent donc primer. ■

1 - D'autres sujets comme par exemple dans le logement conventionné la prise en compte des charges spécifiques liées à l'exploitation, avec une définition qui corresponde aux réalités (turn-over, espaces communs, etc.), serait une avancée considérable.



AIRES

Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr

Contact : Philippe CAMPINCHI 0684606274 contact@aires.fr



Universités & Territoires

Universités & Territoires ISSN 2263-8431 - SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 843 009 267 00017 **Directeur de la publication** : Philippe CAMPINCHI **Directeur de la rédaction** : Nicolas DELESQUE **Comité éditorial** : Nicolas DELESQUE, Philippe CAMPINCHI, François PERRIN, Jérôme STURLA (Afev), Pierre Yves OLLIVIER, Zoé CHALOUIN (Fnau), François RIO (Avuf), **Crédits photos et iconographies** : Atelier Villemard associé, Thierry Beaucap, Partenaires, DR, Fotolia **Création graphique**: Crouitch Conception **Tarifs d'abonnements** : **Individuel** : 100 euros HT **Institutionnel** : 500 euros HT **Parties prenantes** : Convention particulière **Universités & Territoires** : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris Paris **Tél** : 0684606274 **E-mail** : redaction@universites-territoires.fr